

Chers amis,

Nous vous proposons un week-end prolongé (séjour de 2 nuits du 26 au 28 avril 2024) ou un week-end (séjour de 1 nuit du 27 à 28 avril 2024) dans l'hôtel « Bois Dormant » à Champagnole, France.

L'hôtel, situé dans le Jura vous accueille dans un cadre verdoyant et paisible, harmonieusement intégré dans un parc arboré de près de 6 hectares. <https://www.bois-dormant.com>

Ici vous profiterez d'un espace détente intérieur avec piscine, jacuzzi, douche sensorielle, sauna et hammam, d'un court de tennis, d'un terrain de pétanque, d'une aire de jeux pour les enfants.

Cet hôtel est accessible aux handicapés et possède 3 chambres avec équipement adéquat.



Programme du 27 avril 2024 :

15h30 - Arrivée à l'hôtel et temps libre pour profiter de l'espace détente

18h00 - Apéritif (1 verre de vin ou 1 bière ou 1 kir ou 1 jus de fruits + 3 toasts, compris dans le prix de chambre)

19h00 - Diner

21h30 - Les jeux de société pour les amateurs

Pour ceux qui arrivent le 26 avril 2024, Il y a une multitude de possibilités de balades, randonnées, visites de musées etc. Nous vous conseillons par exemple, une visite guidée de la Grande Saline de Salins-les-Bains, patrimoine mondial de l'UNESCO. La réservation et paiement sont individuels, directement avec l'hôtel au +33 (0)3 84 52 66 66 / hotel@bois-dormant.com avant le 1 mars 2024. Pour profiter du prix de groupe, il faudra mentionner « Sortie belges – Mme Surel ».

Demi-pension (DP) Chambre Double	103.00 €/pers (pour membres et non membres)
Taxe de séjour (pers et par jour)	1.10 €/pers
Chambre individuelle DP petit lit	128.00 €/pers
Chambre individuelle DP grand lit	140.00€/pers
Supplément chambre privilège	+ 40.00€/pers/jour soit en balnéo ou en bain nordique

NOTE IMPORTANTE : De temps à autre, l'Union Royale Belge organise des activités en salle, en restaurant ou à l'extérieur. Il incombe à chacun de veiller sur soi-même et sur ses propres enfants. La Présidente décline toute responsabilité relative aux dégâts aux biens, ainsi qu'aux traumatismes ou blessures corporelles aux enfants ou aux adultes, membres ou pas. En s'inscrivant, le participant se déclare d'accord avec la publication (sur le site web de l'URBG) de photos éventuellement prises lors de cette activité (sauf avis contraire en personne à l'organisateur).